

Réf : ML/2004/053

31 mars 2004

## SILICON WEB GROUP

- **Inscription à la négociation sur le Marché Libre à partir du 23 avril 2004.**
- **Diffusion des titres dans le cadre d'une offre à prix ferme jusqu'au 22 avril 2004.**
- **Offre à Prix Ferme le 23 avril 2004.**
- **Poursuite des négociations à partir du 29 avril 2004.**

A l'initiative du membre du marché EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE, et pour le compte de la Société, la première négociation sur le marché libre des actions de la société SILICON WEB GROUP s'effectuera le 23 avril 2004.

### I - INFORMATIONS SUR LA SOCIETE :

Siège social: Zone Industrielle 1<sup>ère</sup> avenue, 18<sup>ème</sup> rue – BP180 06 513 Carros cedex  
Capital social: 700 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,5 € chacune ainsi qu'un maximum de 120 000 actions nouvelles  
Jouissance des actions: 1<sup>er</sup> juillet 2003  
Forme des actions : Les actions sont nominatives  
Cession des actions: Les actions sont librement cessibles  
Exercice social : L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> juillet et s'achève le 30 juin  
Numéro RCS : (Grasse) 424 783 397

#### Objet social:

La société a pour objet :

- Négoce et pose d'électronique embarqué – Etude, développement et fabrication d'électronique basse tension pour l'automobile, les transports et l'habitations,
- Réalisation de programmes informatiques, de logiciels de programmation sur micro processeur lié à l'électronique,
- Vente de produits électriques et électroniques pour la vidéo surveillance, l'alarme automobile et habitation et la transmission de données par téléphone, télématique, Internet, GSM et UMTS.
- Commerce de produits électroniques de gros, demi-gros et détail et de cartes électroniques
- Négoce de logiciels appliqués ou non à l'électronique pour la programmation ou la visualisation informatique et création de sites Internet appliqués ou non à l'automobile
- L'achat, la vente, la location de tous matériels de téléphonie mobile, d'informatique et de tous produits liés à la téléphonie mobile, à l'Internet et à la bureautique micro communicante
- La création, la conception et la commercialisation de sites Internet
- Toutes prestations de services liées à la bureautique micro communicante et au multimédia

La création, l'acquisition, l'échange, l'achat, la vente, l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant à l'activités ci-dessus visée ou à des activités similaires ou complémentaires, ainsi que toutes participations ou prises d'intérêts dans des activités de même nature par voie d'apports, de souscriptions de titres, d'acquisitions de fonds de commerce, de fusion, d'achat de titres ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, d'apports, de commandites, de souscriptions ou d'achat de titres et de droits sociaux, de fusion, d'alliances ou par tout autre mode.

### II - MODALITES DE DIFFUSION DES TITRES

133 053 actions, soit 16,53% du capital et 9,09% des droits de vote après l'augmentation de capital, à provenir d'une augmentation de capital pour 105 042 actions nouvelles et de la cession de 28 011 actions déjà existantes, seront diffusées dans le cadre d'une offre à prix ferme.

Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies à la condition que celui-ci atteigne au moins les trois-quarts de l'émission décidée.

---

***Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre***

---

L'augmentation de capital étant prioritaire sur la cession d'actions anciennes, dans l'hypothèse où les actions nouvelles ne seraient pas souscrites à hauteur de 75 %, les actionnaires dirigeants renonceront à céder leurs titres.

Si les trois-quart (75%) de l'augmentation de capital ne sont pas réalisés, soit 78 782 actions, l'opération sera annulée et les ordres seront caducs.

La souscription des actions nouvelles n'est pas garantie par l'établissement introducteur conformément à l'article L.225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, prévue après la date de règlement-livraison le 28 avril 2004. La négociation des actions débutera le 29 avril 2004.

Il est prévu une clause d'extension de 14,24% portant le nombre de titres proposés dans le cadre de l'augmentation de capital à 120 000 actions nouvelles, soit 14 958 titres supplémentaires.

#### Calendrier de l'opération :

|  |   |               |
|--|---|---------------|
| Transmission des ordres de l'Offre à Prix ferme jusqu'au | : | 22 avril 2004 |
| Offre à Prix Ferme                                       | : | 23 avril 2004 |
| Publication du résultat par Euronext Paris               | : | 23 avril 2004 |
| Règlement – livraison des actions                        | : | 28 avril 2004 |
| Début des négociations sur le Marché Libre*              | : | 29 avril 2004 |

\* sous réserve de la délivrance du certificat du dépositaire

#### Conditions de l'OPF

Prix d'offre unitaire: 7,14 euros

Un maximum de 133 053 actions soit 16,53 % des titres mis à la disposition du marché, susceptible d'être porté à 148 011 titres par la mise en application de la clause d'extension.

Transmission des d'ordres par les clients : jusqu'au 22 avril 2004 inclus, 17 heure au plus tard.

Date de l'OPF: 23 avril 2004.

#### Libellé et transmission des ordres :

Le 23 avril 2004, de 9 heures à 10 heures au plus tard, les membres du marché saisiront leurs ordres dans le système SHIVA en groupe de valeur 98.

Les ordres d'achat de la clientèle, dont la validité sera limitée à la seule journée du 23 avril 2004, devront être limités au prix d'offre soit 7,14 €. Les ordres seront irrévocables.

Il est précisé qu'un même donneur d'ordres (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres portant sur un nombre de titres supérieur à 20% du nombre de titres offerts ; un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être émis qu'un maximum de deux ordres.

EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie.

EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordre.

Garantie des ordres d'achat : il est précisé que les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer, à la réception des ordres, que les clients disposent bien des fonds pour être en mesure de régler les titres demandés.

#### Résultat de l'offre à prix ferme :

Le résultat de l'offre à prix ferme fera l'objet d'une note publiée le 23 avril 2004 précisant notamment les pourcentages de réduction qui sera éventuellement appliqués aux ordres ainsi que les conditions dans lesquelles **sera poursuivie la cotation le 29 avril 2004** sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital et de la délivrance du certificat par le dépositaire .

---

---

***Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre***

---

---

### **Règlement/Livraison :**

Les opérations de règlement-livraison des négociations du 23 avril 2004 seront effectuées au moyen du service livraison par accord bilatéral RELIT+(SLAB RELIT), d'une part entre ING Belgique (affilié 577) (représentant EFI Securities) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres le 28 avril 2004. L'ensemble des instructions SLAB devra être introduit dans le système au plus tard le 27 avril 2004. L'instruction aura comme date de négociation le 23 avril 2004.

### **Négociation des actions**

La souscription des actions nouvelles n'est pas garantie conformément à l'article L.225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, c'est-à-dire après le date de règlement-livraison le 28 avril 2004. La négociation des actions nouvelles débutera le 29 avril 2004 sur le système NSC.

### **III - OBSERVATIONS TECHNIQUES :**

Désignation de la Société au marché libre : SILICON WEB GROUP

Code ISIN : FR0010055848

Mnémonique : MLSIL

Groupe de valeur : 10

Code Footsie : 938 - Equipement de télécommunication

Transfert des titres : Dès leur transfert sur le système NSC, les actions de la société seront négociées sur le groupe de valeur 10.

Membre du marché en charge du dossier : EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE

NOTA : le prospectus simplifié a reçu le visa numéro 04-227 en date du 30 mars 2004 de l'Autorité des marchés financiers (AMF). La notice légale sera publiée au BALO le 2 avril 2004.

### **AVERTISSEMENT**

L'Autorité des marchés financiers attire l'attention du public sur les faits suivants :

- La remarque formulée par le Commissaire aux Comptes sur les comptes proforma établis au 30 juin 2003 : « Ces derniers comprennent à l'actif un compte « fonds commercial » après dépréciation de 50 000 euros et au passif un compte « emprunt et dettes financières diverses » de 20 925 euros, alors que les comptes certifiés, approuvés et publiés font apparaître respectivement 250 000 euros et 220 925 euros. Cette modification n'a pas pour conséquence de modifier le résultat produit au 30-06-2003, soit 41 440 euros ».
- Le montant de 510 KEUR de charges à répartir sur plusieurs exercices inscrit à l'actif du bilan de la société au 30 juin 2003 représente 117 % des capitaux propres et est relatif à l'activité « alarmes communicantes » pour laquelle le chiffre d'affaires cumulé réalisé depuis l'origine s'élève à 321 KEUR.
- L'abandon de compte courant par le Président de la société à hauteur de 600 KEUR prévoit une clause de retour à meilleure fortune que le plan d'affaires intègre en prévoyant le remboursement de l'intégralité de cet abandon au cours de l'exercice 2006.
- La première distribution de dividende est envisagée à compter de l'exercice clos au 30 juin 2005 avec un objectif de 35 centimes par action.
- Les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes.
- L'augmentation de capital sans DPS pourra être limitée au montant des souscriptions recueillies à condition que celle-ci atteigne les ¾ au moins de l'augmentation de capital ; si cette condition n'est pas remplie, l'opération serait annulée et les ordres devraient être réitérés.
- La souscription des actions nouvelles n'est pas garantie par les établissements introducteurs conformément à l'article L 225-145 du Code de Commerce, en conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat par le dépositaire, c'est à dire après la date de Règlement-Livraison.

\_\_\_\_\_

**SILICON WEB GROUP**

First trading of the SILICON WEB GROUP  
shares, the 23 April 2004 on the  
Euronext Paris Marché Libre

Negotiations from the 29<sup>th</sup> of April, 2004

Initiated by EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE and for SILICON WEB GROUP, the first trading of SILICON WEB GROUP shares on the Euronext Paris Marché Libre will be the 23 April 2004.

**I – INFORMATION ABOUT SILICON WEB GROUP**

Head office: Zone industrielle 1<sup>ère</sup> avenue, 18<sup>ème</sup> rue – BP180 Carros cedex 06 513  
Company shares : 350 000€ composed of 700 000 ordinary shares, with a nominal value of 0,5€ per share and a maximum of 120 000 new shares will be created  
Participating form: 1<sup>st</sup> of July 2003  
Shares form: shares are registered form  
Cession of shares: The shares are freely negotiable  
Financial year: from the 1<sup>st</sup> of July to the 30<sup>th</sup> of June  
RCS number: (Grasse) 424 783 397

**II – TECHNICAL NOTES**

133 053 shares will be offered to the public as part of a Fixed-Price Offer. The shares will be obtained from the issue of 105 042 new shares as part of a capital increase permitted by the board of directors and from the selling of 28 011 existing shares. The number of shares offered is 133 053 representing 16,53% of equity and 9,09% of voting rights after the capital increase.

If the subscriptions do not absorb totally the capital increase, the Board of director will can limit the capital increase to the amount of the subscriptions collected with the condition of a minimum of 75% of the capital increase.

The capital increase being priority from the selling shares, if the new shares are not subscribed at a minimum of 75% of the issue (subscription minimum of 99 790 shares), the shareholders will not sell any shares.  
If the 75% of the capital increase is not realised, the OPF and the orders will be cancelled.

The subscription of shares is not guaranteed by the listing advisor. Consequently, trading on the new shares will be possible after emission of the "certificat de depot", and after the date of settlement-delivery the 28<sup>th</sup> of April 2004. Trading of the new shares will begin the 29<sup>th</sup> of April 2004.

In order to be able to cope with possible over-subscription, an extension clause may extend the number of new shares offered in a context of the capital increase to 120 000 shares, representing an increase of 14,24%, so 14 958 new shares more than the first issue.

Schedule:

|  |               |
|--|---------------|
| Closing of the offer:                      | 22 April 2004 |
| Fixed-Price Offer:                         | 23 April 2004 |
| Publication of result:                     | 23 April 2004 |
| Settlement-delivery of new shares:         | 28 April 2004 |
| Beginning of trading on the Marche Libre*: | 29 April 2004 |

\* condition: delivery of the certificate from the depositary.

---

***Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre***

---

### **Conditions to Fixed-Price Offer:**

Price offered: 7,14 euros

Number of shares offered: 133 053 shares representing 16,53% of shares on the market, possibly extended to 148 011 shares (18,05%) with the extension clause.

Client will send their purchase order on 22 April 2004 by 5:00 p.m

Date of Fixed-Price Offer: 23 April 2004

Before 10:00 a.m, on 23 April 2004, market members will integrate orders in the SHIVA system in the trading category 98.

Purchase orders placed by clients are irrevocable and they will be valid on the 23 April 2004 only and should be limited at the offered price 7,14euros.

No order-giver (natural persons or entities) may place order for over 20% of the total number of shares offered. No more than one order may be placed per order-giver and individual orders may not be broken down and shared among several intermediaries. No more than two orders may be placed from joint accounts.

EURONEXT PARIS SA reserves the right to ask intermediaries to produce lists of the orders they have received. This information shall be faxed to EURONEXT PARIS SA immediately

EURONEXT PARIS SA also reserves the right, after having informed the intermediary that transmitted the order, to reduce or cancel any undocumented order or any order that it believes is excessive.

### **Result of the Open-Price Offer:**

The result of the Fixed-Price Offer will be given in a note published on 23 April 2004 that will state any percentage reduction that may have been applied to orders and conditions for the quotation of the 29<sup>th</sup> of April 2004, in case of the realisation of capital increase and delivery of the certificate by the depository.

### **Settlement/delivery of shares acquired under the Open-Price Offer :**

Settlement/delivery of 23 April 2004 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+ (SLAB RELIT), between ING Belgium (affiliated 577) (representing EFI Securities) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 28 April 2004. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system on 27 April 2004. The trading date shown on instructions will be on 23 April 2004.

### **III – TECHNICAL OBSERVATIONS**

|                         |   |  |
|-------------------------|---|--|
| <u>Company name</u>     | : | SILICON WEB GROUP  |
| <u>ISIN code</u>        | : | FR0010055848   |
| <u>Mnémonique</u>       | : | MLSIL  |
| <u>Trading category</u> | : | 10   |
| <u>Listing</u>          | : | SILICON WEB shares will be traded on the NSC, trading category 10. |
| <u>FTSE Sector</u>      | : | 938 – Telecommunication equipment                                  |
| <u>Market members</u>   | : | EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE  |

The "Autorité des marchés financiers" awarded the preliminary prospectus authorisation number 04-227 on 30 March 2004.